

1 <i>Intitulé du module</i>	<i>Organisations et gestion de projet</i>					2025-2026
<b>Code</b> T.TS.SO359.F9.F.25	<b>Type de formation *</b> <input checked="" type="checkbox"/> Bachelor <input type="checkbox"/> Master <input type="checkbox"/> EMBA <input type="checkbox"/> DAS <input type="checkbox"/> CAS <input type="checkbox"/> Autres					
<b>Niveau</b> <input checked="" type="checkbox"/> module de base <input type="checkbox"/> module d'approfondissement <input type="checkbox"/> module avancé <input type="checkbox"/> module spécialisé	<b>Caractéristique</b> <input checked="" type="checkbox"/> En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour acquérir le profil de formation correspondant, l'étudiant·e est exclu·e de la filière conformément à l'article 32 du Règlement sur la formation de base (Bachelor et Master) à la HES-SO	<b>Type de module</b> <input checked="" type="checkbox"/> module principal <input type="checkbox"/> module lié au module principal <input type="checkbox"/> module facultatif ou complémentaire	<b>Organisation temporelle</b> <input type="checkbox"/> module sur 1 semestre <input type="checkbox"/> module sur 2 semestres <input checked="" type="checkbox"/> semestre de printemps <input type="checkbox"/> semestre d'automne <input type="checkbox"/> Autres			
<b>2 <i>Organisation</i></b>						
<b>Crédits ECTS *</b> 6 ECTS	<b>Langue(s)</b> <input checked="" type="checkbox"/> français					
Volées : PT 2025, EE 2024, TP 2024						
Semaines 9 à 22 Jeudi ou Vendredi						
<b>3 <i>Prérequis</i></b>						
<input type="checkbox"/> avoir validé le(s) module(s) <input type="checkbox"/> avoir suivi le(s) module(s) <input checked="" type="checkbox"/> Pas de prérequis <input type="checkbox"/> Autre						
<b>Autres prérequis</b>						
<b>4 <i>Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage *</i></b>						
<b>Compétences</b>						
6. Communiquer de manière claire et adéquate, oralement, par écrit et/ou selon des modalités appropriées auprès de publics diversifiés et dans des contextes variés. 7. <b>Organiser, coordonner le travail en équipe et en réseau, et collaborer dans des logiques d'interprofessionnalité et d'interdisciplinarité.</b> 8. <b>Comprendre les divers déterminants de l'organisation, se situer et assurer les tâches d'administration et de coordination.</b>						
<b>Objectifs :</b> Comme travailleuses sociales et travailleurs sociaux, vous êtes ou serez amené·es à travailler dans différents types d'organisations (associations, administrations, entreprises privées, etc.). Votre travail s'inscrira dans des cadres légaux comme dans des modes de financement et d'organisation spécifiques. Vous aurez à utiliser différents outils de gestion et devrez mettre en place ou gérer, différents projets.						
L'objectif de ce module est de vous offrir les outils qui doivent vous permettre, comme travailleuses sociales ou travailleurs sociaux, de comprendre les divers déterminants qui structurent l'organisation des institutions du travail social, et surtout de vous y situer.						
Au terme du module, les étudiant·es seront capables de/d' :						
- Identifier les principales caractéristiques des cadres politiques, légaux, institutionnels, organisationnels et gestionnaires qui influencent l'activité des travailleuses sociales et travailleurs sociaux.						

- Proposer un discours argumenté et une posture réflexive sur ces dimensions organisationnelles.
- Élaborer des projets d'interventions tenant compte de ces différentes dimensions.

**5 Contenu et formes d'enseignement \***

Ce module sera composé de cours en plenum et d'ateliers.

Pour la partie cours, ce module sera divisé en deux grandes parties :

- La première partie combine des éléments de droit (institutions politiques suisses, élaboration des lois, types d'organisations), d'analyse des politiques publiques (objectifs et instruments) et d'analyse des formes organisationnelles et outils de gestion. Elle doit vous permettre de comprendre le contexte d'action des différentes interventions de travail social.
- La deuxième partie met l'accent sur l'élaboration et la gestion de projets tenant compte des différents déterminants organisationnels présentés dans la première partie.

Ces deux parties sont complétées et illustrées par des conférences, inscrivant les différents éléments théoriques des cours dans des contextes concrets.

La partie ateliers de ce module est-elle aussi divisée en deux parties :

- La première vous donnera l'occasion de réaliser parallèlement et en complément aux enseignements, l'analyse institutionnelle d'une organisation (réalisant des activités relevant du travail social). Il s'agira de restituer divers déterminants de son action ; d'être capables de mettre au jour des dimensions liées par exemple au cadre légal, au financement, au modèle d'organisation, aux objectifs et aux activités mises en œuvre, ou encore à l'usage de tel ou tel outil de gestion.
- La deuxième sera l'occasion d'élaborer en groupe un projet d'intervention en lien avec l'organisation analysée précédemment.

**6 Modalités d'évaluation et de validation \***

La validation du module se fera sous la forme d'une évaluation composée de deux parties :

- un examen écrit individuel sur table sur les cours de droit, politiques publiques et organisations (avec documentation imprimée autorisée). Les étudiant·es prépareront une analyse de l'organisation concernée en vue de cet examen; ce travail sera accompagné dans le cadre des ateliers (1 à 5). Cet examen aura lieu le **vendredi 19 juin 2026 (semaine 26)**.
- une présentation orale de groupe sur le projet élaboré en atelier (groupes de 4 à 6 étudiant·es). Le travail sera présenté devant les autres groupes de l'atelier le **jeudi 28 mai 2026 (semaine 22)**. Le support de la présentation orale, au format pptx, devra être déposé sur la plateforme Moodle du groupe le **mercredi 27 mai 2026 (semaine 22) à 17h00** au plus tard.

**Modalités de répétition :**

En cas d'obtention de la note F, les possibilités de répétition sont les suivantes :

- a) Se présenter à une ou des nouvelles épreuves d'évaluation du module concerné lors d'une 2e session prévue durant la même année académique soit le **vendredi 28 août 2026 (semaine 35)**. L'examen de répétition prendra la forme d'un examen écrit sur table individuel et portera sur l'ensemble de la matière vue en cours.
- b) Fréquenter à nouveau les enseignements et se présenter aux évaluations du module l'année académique suivante.

**7a Modalités de remédiation \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**7a Modalités de remédiation (en cas de répétition) \***

- remédiation possible  
 pas de remédiation  
 Autres modalités (préciser ci-dessous)

**Autres modalités de remédiation**

**Remarques**

Les enseignant·es et les étudiant·es ont la possibilité d'utiliser l'intelligence artificielle générative au sein des dispositifs d'enseignement et d'apprentissage ainsi que dans le cadre des ateliers. Ils et elles devront en faire un usage judicieux, critique et raisonné et annoncer explicitement l'utilisation de ces outils dans les supports de cours ou les travaux et pour les activités suivantes : corrections (orthographiques), reformulations (syntaxe),

explications (concepts), inspirations (idées) et citations (copier-coller). La forme est libre. À noter que les évaluations seront basées sur la maîtrise des concepts et contenus tels qu'ils ont été définis, expliqués et référencés dans les supports de cours et dans les textes abordés durant les cours. Dès lors, toute production générée avec l'aide d'un outil d'intelligence artificiel reste sous la responsabilité de son utilisateur et utilisatrice.

Ce module fait partie d'un projet pilote de « captation des cours » issu de la Stratégie numérique HETSL pour l'enseignement et l'apprentissage. Ce projet a pour objectif principal de soutenir les apprentissages des étudiant·es ; plus d'informations seront présentées lors de l'introduction au module.

**9 Bibliographie**

- Golay V., Mix et Remix (2020). *Institutions politiques suisses*. Éditions loisirs et pédagogie.
- Hirsch Durett, E. (2006). Social aux pièces, social en pièces ? Contrats de prestations et évolution des pratiques des professionnels du social. In J.-N. Dupasquier, M.-D. Perrot, D. Joye, J.-P. Leresche & G. Rist (Eds.), *Ordres et désordres de l'esprit gestionnaire : où vont les métiers de la recherche, du social et de la santé ?* (pp. 157-168). Réalités sociales.
- Lambelet, A. (2022). *Le défi de l'accompagnement des personnes âgées en institution*. Éditions HETSL
- Moachon, E. & Bonvin, J.-M. (2013). Les nouveaux modes de gestion du travail social et la marge discrétionnaire des travailleurs sociaux. In C. Bellot, M. Bresson & C. Jetté (Eds), *Le travail social et la nouvelle gestion publique* (pp. 205-220). Presses de l'Université du Québec.

**Nom de la ou du responsable de module \***

MAGALHÃES de ALMEIDA António & MOACHON ERIC

**Descriptif validé le \***

6 janvier 2026

**Descriptif validé par \***

CSUPOR Isabelle